



REUNION DE BUREAU DU 1^{er} DECEMBRE 2015

Présents : Micheline et Marceau Bourdon, Marc Landré, Christian Desbois, Odile et Philippe Thénot.
Jean-Pierre Cocu,

Assisté de Bruno Lefort.

Excusés : Anita Landré et Alain Lassausse.

Assemblée générale :

Toutes les affiches ont été distribuées.

Le repas se fera à « La Diligence ». Micheline doit voir pour améliorer le menu et mettre une pièce de bœuf.

La participation est fixée à 15 euros pour les membres du bureau et 30 euros pour les autres.

Pour préparer la salle, le rendez-vous est fixé à 9 H 00.

La publicité de l'assemblée générale a été indiquée sur le site internet « Le Brochet ».

Nous avons donc 217 adhérents (ne sont pas comptés les journaliers), ce qui nous donne droit qu'à un seul délégué à la Fédération.

Micheline va envoyer un mail pour le repas. Il faudra lui répondre rapidement.

Marc donne des précisions sur cette assemblée : Le 19 Décembre au soir, il y a forcément un nouveau bureau. La prise de fonctions de ce nouveau bureau est le 1^{er} Janvier 2016. Marc nous informe qu'il reste Président et que ce sera son dernier mandat. Le premier vice-président sera Jean-Pierre Cocu. Micheline sera trésorière (dernier mandat aussi) et Anita la secondera. Odile sera secrétaire et Michel Durey son adjoint. Christian sera commissaire aux comptes affecté aux matériels et Alain commissaire aux comptes affecté aux travaux. Philippe deuxième vice président se chargera des classes du milieu aquatique avec probablement Thierry Janvier s'il se manifeste.

Il faudra amener les panneaux d'informations préparés.

Nota : il serait bon de relancer toutes les écoles.

Bilan de l'alevinage du 24 Novembre 2015 :

Le coût estimé de cet empoissonnement est de 6000 euros.

Il nous manque encore 50 kgs de carpes, 25 kgs de blackbass et 45 kgs de goujons.

Il ne restait pas assez de poissons pour empoissonner correctement le Dhuy et l'étang de Morchène.

Cet alevinage s'est déroulé en présence de l'ONEMA et du garde-pêche fédéral, ainsi que d'une représentante de l'Européenne d'embouteillage pour le Cens.

Micheline doit commander 4 bassines spéciales pour l'alevinage. La référence a été donnée par Bertrand Pajon. Le coût des 4 bassines est d'environ 250 euros.

Les travaux d'hiver :

Quatre dates sont retenues :

- 9 janvier : débroussaillage du terrain auprès du Cens ; taille des arbres ; nettoyage de la rivière.
- 23 janvier : nettoyage et débroussaillage à l'étang du Ruet.

- 6 février : nettoyage et débroussaillage à l'étang du Ruet.
- 27 février : nettoyage et débroussaillage aux étangs Grands Billons n° 1 et n° 4.

Ces travaux seront indiqués sur le site internet « Le Brochet ».

Pêche à la truite :

Elle aura lieu les 5 et 6 Mars 2016. Les truites seront déversées dans l'étang n° 4.

Michel Durey doit préparer ces journées dès maintenant.

Questions diverses :

Le SIBCCA a envoyé l'attestation pour donner à la Fédération afin de toucher une subvention pour la pollution. Le bureau décide de ne pas donner suite.

Marc a reçu le dossier de demande de subvention de la mairie de Donnery pour 2016. Ce dossier est à retourner pour le 9 Janvier 2016.

La mairie de Saint Cyr en Val nous a adressé un courrier officiel pour le devenir de l'association (affaire à suivre).

Une modification du code de l'environnement est prévue. Un gros document est à lire. On sait que la Fédération est contre.

Jean-Pierre nous informe qu'il est allé à la réunion du Comité des Fêtes pour la fête du pays. Un échantillonnage de papiers pour les roses est disponible à la mairie.

Pour le concours de pêche, il est souhaité que la remise des lots se fasse sur le site de la restauration.

Le comité des fêtes a acheté trois chars : une fusée, un château et un autre char pour environ 700 euros. Les parents d'élèves vont faire un char.

La brocante de Chécly se déroulera le 10 Avril 2016 – date à retenir !

Prochaine réunion programmée (après l'assemblée générale), le vendredi 8 Janvier 2016 à 18 H.